



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Formation AACC

« Design d'expérience utilisateur :
Les fondamentaux de l'approche UX design »

Paris, le 4 avril 2018 – L'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) organise une session de formation à l'UX design le **mercredi 18 avril 2018, de 9h30 à 17h30**, dans ses locaux (40, boulevard Malesherbes - 75008 Paris).

Cette formation d'une journée s'adresse en priorité aux **Directeurs de clientèle, Chefs de projet et Créatifs**. Elle a pour objectif d'apprendre aux participants à maîtriser l'UX design grâce à l'appropriation d'outils stratégiques pratiques, qui vont nourrir la réflexion et permettre la mise en œuvre d'une vision « user centric » des problématiques clients.

Les participants seront formés à identifier les critères constitutifs d'une bonne expérience utilisateur et les principaux livrables UX, à intégrer l'expérience au sein d'un parcours utilisateur et à maîtriser les concepts clés.

La formation sera dispensée par **Elodie BONNARDEL**, associée fondatrice d'un organisme de formation dédié aux enjeux du numérique, qui alternera exposés théoriques, exemples concrets et exercices pratiques et ludiques.

Informations pratiques :

18 avril 2018 de 9h30 à 17h30

1 journée de formation

1100€ euros H.T (tarif membre)

Info & inscription : **Laetitia HARDY** | lhardy@aacc.fr | 01.47.42.27.43

Contact presse : **Lorraine RONCIN** | lroncini@aacc.fr | 01.47.42.27.26

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences-membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr